

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine
Direction de l'Urbanisme
Monsieur Thibaut Jossart
Directeur
Mont des Arts, 10-13
B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 23/04/2026

N/Réf. : WSL20029_758_PU
Gest. : AH/IV
NOVA : 18/PFD/2024057
Corr DU: Inge VAN DEN CRUYCE
Fatou EKILA

WOLUWE-SAINT-LAMBERT. Avenue Oscar Jespers, 75
(= partiellement en zone de protection de l'Ancienne ferme Hof ten Berg)
PERMIS D'URBANISME: Remplacer des clôtures et portails d'accès existants
Demande de BUP – DU du 13/04/2026

Avis de la CRMS

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre courrier du 13/04/2026, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 22/04/2026, concernant la demande sous rubrique.



Localisation du bien ©
Brugis



Perspective vers l'école depuis l'Hof ten Berg © Street
View Google maps



Plans de la situation existante et projetée, extraits de la demande

Le remplacement des clôtures existantes n'aura pas d'impact négatif sur les perspectives vers et depuis la ferme Hof ten Berg, classée comme monument, pour autant que l'écran végétal existant au droit du Kleinenberg soit préservé. La CRMS recommande de veiller tout particulièrement au maintien maximal des arbres et arbustes en place lors de la mise en œuvre de la clôture prévue à cet endroit (zone sud, tracé bleu sur le plan de la situation projetée).

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

S. VAN ACKER
Président